



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

COMPLEXE DE L'AGORA

BONNEVILLE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Élection des Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A. du Faucigny;
- 2) Élection du bureau de l'A.A.P.P.M.A. du Faucigny
- 3) Élection des Délégués de l'A.A.P.P.M.A. du Faucigny composant le collège électoral du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie;
- 4) Approbation des Candidats à l'élection du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie.

Le vendredi 29 octobre 2021, les Pêcheurs de l'A.A.P.P.M.A. du Faucigny, régulièrement convoqués par voie de presse et par courrier, se sont réunis à dix – huit heures, à la salle du complexe de l'Agora de Bonneville en vue des élections précitées.

Monsieur Franck MARGAS, Président, ouvre la séance en présence d'une soixantaine de personnes.

Monsieur MARGAS, procède à l'annonce des dix – sept Pêcheurs qui ont fait acte de candidature pour l'élection des Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. et leurs demandes de se présenter en quelques mots :

- **M. BLANC Julien**, Commerçant au magasin de pêche Le Rond dans l'Eau;
- **M. BLANES Henri**, Membre de la Société de pêche de Taninges, en charge de la pisciculture de Flérier;
- **M. BRETTON Stéphane**, Président de la Société de pêche de Cluses, actuel Trésorier de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- **M. BROISIN Alain**, Agent de maîtrise;
- **M. BUISSON Gilles**, Conseiller Municipal de la ville de Sallanches;
- **M. CASSINA Jean – Pierre**, Vice – Président de la Société de pêche du Haut – Giffre, actuel Membre du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- **M. HINDERSHIETT Jean – Claude**, Membre de la Société de pêche Bonneville Ayze en charge de la pisciculture du Haut – Rumilly;
- **M. MARGAS Franck**, actuel Président de l'A.A.P.P.M.A.F.
- **M. MEGOZ Yves**, actuel Membre du conseil d'administration de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- **M. MENEGUZZI Antoni**, Membre de la Société de pêche du Haut – Giffre;

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



- **M. NARDELLI John**, Peintre;
- **M. NEGRELLO Jean – Louis**, actuel premier Vice – Président de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- **M. OTTONE Philippe**, Membre de la Société de pêche du Haut – Giffre;
- **M. PICOLLET - PELLET Pierre**, Président de la Société de pêche de Glières Val de Borne, actuel Membre du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- **M. PUTHOD Jean – Louis**, Trésorier de la Société de pêche de Glières Val de Borne;
- **M. SADOUX Yves**;
- **M. SCOMPARIN Jean**, aide pisciculteur bénévole aux piscicultures du Mont – Blanc et des Merzières;

Monsieur MARGAS demande si d'autres Pêcheurs souhaitent se présenter. Messieurs **CREMA Grégory** et **RADET Tomy**, font acte de candidature de dernière minute.

Monsieur MARGAS précise que les bulletins de vote ne peuvent contenir au maximum que quinze noms au risque d'être déclarés nul.

Trois scrutateurs s'assurent que le vote se déroule selon les règles. Messieurs PICOLLET – PELLET, LANGLOIS et MOINEAU vérifient que tous les votants adhèrent bien à l'A.A.P.P.M.A.F., signent le registre d'émargement et déposent leur bulletins dans l'urne disposée à cet effet.

Le dépouillement est réalisé par Mme LALET, Juriste de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie. Mme CHATELARD, Secrétaire de Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie et M. MOINEAU Secrétaire de l'A.A.P.P.M.A.F. procèdent à un double enregistrement des résultats puis comparent les résultats obtenus par chacun.

Durant le dépouillement les pêcheurs présents sont invités à se rapprocher du buffet qui leur est servi afin de patienter en toute convivialité.

Monsieur MARGAS procède ensuite à l'annonce des résultats. Nombre d'inscrit **3 890**, nombre de votant **56**, nombre de votes exprimés : **56**, nombre de vote nul **0**.

Ont obtenus par ordre alphabétique :

Monsieur BLANC Julien :	51 voix
Monsieur BLANES Henri :	53 voix
Monsieur BRETTON Stéphane :	51 voix
Monsieur BROISIN Alain :	51 voix
Monsieur BUISSON Gilles :	26 voix

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Monsieur CASSINA Jean – Pierre :	50 voix
Monsieur CREMA Grégory :	40 voix
Monsieur HINDERSHIETT :	45 voix
Monsieur MARGAS :	46 voix
Monsieur MEGOZ Yves	47 voix
Monsieur MENEGUZZI Antoni :	43 voix
Monsieur NARDELLI John :	38 voix
Monsieur NEGRELLO Jean – Louis :	31 voix
Monsieur OTTONE Philippe :	44 voix
Monsieur PICOLLET – PELLET Pierre :	46 voix
Monsieur PUTHOD Jean – Louis :	47 voix
Monsieur RADET Tomy :	37 voix
Monsieur SADOUX Yves :	36 voix
Monsieur SCOMPARIN Jean :	47 voix

Messieurs Julien BLANC, Henri BLANES, Stéphane BRETTON, Alain BROISIN, Jean – Pierre CASSINA, Grégory CREMA, Jean – Claude HINDERSHIETT, Franck MARGAS, Yves MEGOZ, Antoni MENEGUZZI, John NARDELLI, Philippe OTTONE, Pierre PICOLLET – PELLET, Jean – Louis PUTHOD et Jean SCOMPARIN sont élus.

Monsieur MARGAS demande une interruption de séance avant de procéder à la seconde élection, pour que le nouveau conseil d'administration puisse se réunir pour élire le bureau afin de remplir les fonctions de Président, Vice – Président, Trésorier et Secrétaire.

Le conseil d'administration désigne à bulletin secret **Monsieur Franck MARGAS à la présidence** puis à main levée **Monsieur Stéphane BRETTON au poste de Trésorier, Monsieur Yves MÉGOZ au poste de Secrétaire, Monsieur Pierre PICOLLET – PELLET au poste de 1^{er} Vice – Président et M. Henri BLANES au poste de second Vice – Président.**

Ce nouveau Conseil d'Administration prendra ses fonctions le **1^{er} janvier 2022.**

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Monsieur MARGAS fait ensuite procéder à la seconde élection, celle des Délégués de l'A.A.P.P.M.A.F. composant le collège électoral du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie.

L'A.A.P.P.M.A.F. disposant d'un total de **3 890 Adhérents**, elle doit présenter **5 Délégués**. Le Président de l'A.A.P.P.M.A. est Délégué de droit, l'Assemblée doit élire **4 Délégués**.

Monsieur MARGAS demande à l'Assemblée si elle accepte que le vote des Délégués soit réalisé à mains levées ou si elle souhaite un vote à bulletin secret. L'Assemblée accepte le vote à main levée.

Monsieur MARGAS préalablement à la présentation des Candidats demande si d'autre Pêcheurs souhaitent se présenter.

Les Candidats sont : Monsieur Julien BLANC, Monsieur Stéphane BRETTON, Monsieur John NARDELLI et Monsieur Pierre PICOLLET – PELLET.

Sont élus à l'unanimité en tant que **Délégués : Monsieur Julien BLANC, Monsieur Stéphane BRETTON, Monsieur Franck MARGAS, Monsieur John NARDELLI et Monsieur Pierre PICOLLET – PELLET.**

Monsieur MARGAS fait ensuite procéder à l'approbation des Candidats à l'élection du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie.

Les Candidats sont : Monsieur Stéphane BRETTON, Monsieur Gilles BUISSON, Monsieur Franck MARGAS, Monsieur David METRAL – COURT, Monsieur John NARDELLI et Monsieur Pierre PICOLLET – PELLET.

Les Candidatures à l'élection du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute – Savoie de Messieurs Stéphane BRETTON, Gilles BUISSON, Franck MARGAS, David METRAL – COURT, John NARDELLI et Pierre PICOLLET – PELLET sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Les élections étant terminées, Monsieur Franck MARGAS remercie les Pêcheurs aillant participés à ces élections pour le bon déroulement de celle – ci et clôt cette Assemblée générale à 20 heures 50.

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE

Franck MARGAS

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971